

AR PREFECTURE

016-211602362-20160513-D_2016_6_19-DE
Reçu le 26/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
10440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2016_6_19**

L' an deux mille seize , le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire. Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 21

**Objet : Proposition de vente du
bâtiment de la Communauté
de Communes à la commune**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bâtiment technique, situé dans la zone d'emploi des Rentes à Mouthiers, dont est propriétaire la Communauté de Communes et, actuellement loué par le SIAH de la Charraud et de la Boème, est proposé à la vente. Le montant de ce bien reste encore à être estimé par le service de France Domaines.

Monsieur le Maire présente les différentes hypothèses et l'opportunité dont la commune pourrait bénéficier à acquérir ce local :

- garage pour les bus communaux,
- lieu de stockage supplémentaire pour le matériel communal,
- création d'une annexe aux ateliers techniques,
- maintien de l'accueil du SIAH pour stocker ses matériels.

Monsieur le Maire propose d'accepter une offre de la communauté de communes si celle-ci n'excède pas 25 000 € TTC.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition de ce local par la commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches et à accepter une offre de vente de ce local par la communauté de communes, basée sur l'avis de France Domaines, et ce, jusqu'à hauteur de 25 000 € sans les frais y afférents ;
- AUTORISE le Maire à engager les démarches auprès de la communauté de communes pour l'acquisition de ce local par la commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes découlant de cette vente.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

